

**Zeitschrift:** Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève

**Herausgeber:** Société d'histoire et d'archéologie de Genève

**Band:** 42 (2012)

**Rubrik:** Communications présentées à la Société en 2012

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

---

# Communications présentées à la Société en 2012

Séance 1863,  
tenue le 19 janvier 2012

*Sous la présidence de M. Matthieu de la Corbière*

**La prison de Saint-Antoine**, par Mme Evelyne Broillet  
et M. Marc-André Haldimann

Construite en 1711 comme Discipline de l'Hôpital général, sur des plans de Moïse Ducommun, la vaste bâtisse dressée sur la promenade de Saint-Antoine fut primitivement employée pour enfermer les mendiants, les vagabonds et les délinquants. Après avoir été converti en 1832 en hôpital pour femmes, l'édifice fut aménagé en prison en 1868, suite à la démolition de l'établissement pénitentiaire de Rive. Victime du surpeuplement, de la vétusté et du manque de locaux spécialisés, le bâtiment perdit sa fonction carcérale en 1977 et fut ensuite transformé en annexe du Palais de Justice. Ces travaux ont permis la conduite, de 1987 à 1998, d'un important chantier de fouilles archéologiques dont nous ont été présentées quelques-unes des découvertes. Ont notamment été mis au jour les vestiges d'une vaste *domus* gallo-romaine édifiée entre 20 et 40 après J.C. Celle-ci se distingue par de magnifiques décors peints. On a également découvert la sépulture d'un jeune homme d'une vingtaine d'années, enterré en position assise entre 400 et 180 avant J.-C.

Visite le samedi 21 janvier 2012

**Le Musée des Exercices de l'Arquebuse et de la Navigation,**  
sous la conduite de M. Rémy Mattenberger, archiviste

Confrérie militaire mentionnée dès 1474, l'Exercice de l'Arquebuse participait à la défense de Genève en formant et en entraînant les citoyens et les bourgeois de la ville au maniement des armes à feu. Bien que dissout par l'Edit de pacification de 1782, provisoirement rétabli en 1790, puis suspendu en 1798, l'Exercice fut reconstitué en 1802 et absorba celui de la Carabine en 1826. Il fusionna avec celui de la Navigation en 1856. Succédant sans doute à un premier corps créé après la Réforme, cette association avait été fondée en 1677, afin d'instruire les troupes armant la flotte de la Seigneurie de Genève. Forte d'environ 3000 membres, la Société des Exercices de l'Arquebuse et de la Navigation (EAN) constitue aujourd'hui l'une des plus importantes sociétés de tir sportif suisses. L'actuel Hôtel des EAN est l'œuvre, en 1898-1899, des architectes et frères Louis et Jean-Gédéon Dériaz. Il se distingue par son style néo-médiéval flamboyant et les décors réalisés en 1900 par le peintre Edouard Castres qui ornent la Salle des Rois. Cette dernière conserve en outre une magnifique collection d'une trentaine de portraits de

rois et de présidents de la Société du début du XVIII<sup>e</sup> à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Les salles des Officiers, de la Commission administrative et des Drapeaux présentent de nombreux prix et médailles, certains du XVIII<sup>e</sup> siècle, des armes blanches et à feu anciennes, ainsi que des tableaux évoquant l'histoire des EAN.

Visite le samedi 23 février 2012

**Exposition «Rousseau genevois», Archives d'Etat de Genève,  
sous la conduite de Mme Martine Piguet**

Bien que Jean-Jacques Rousseau ait quitté Genève de manière presque définitive à l'âge de 16 ans, il a laissé de nombreuses traces, personnelles ou indirectes, dans les fonds des Archives d'Etat de sa ville natale. Cette riche exposition retrace pas à pas les liens plus ou moins distendus de l'écrivain avec sa patrie d'origine, depuis ses ascendances familiales, ses expériences d'enfant et d'apprenti, sa fuite puis sa réintégration dans l'Eglise réformée, jusqu'aux circonstances qui conduisent à sa rupture ultime avec Genève, suite à la condamnation de ses deux œuvres majeures, *l'Emile* et *Du contrat social*. Les pièces présentées permettent de découvrir le parcours de vie chaotique de Rousseau, ses idées religieuses et politiques issues des Lumières mais revisitées par son génie propre et qui feront sa gloire. Il conservera toute sa vie un souvenir nostalgique de ses premières années dans le quartier de Saint-Gervais ou au presbytère de Bossey. L'exposition met enfin en lumière son influence sur la vie politique genevoise, tangible dans les mouvements de contestation de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Dès 1792, son image, réhabilitée pour les uns, magnifiée pour les autres, est prétexte à des commémorations régulières, jusqu'à cette année de tricentenaire.

Visite le samedi 17 mars 2012

**La galerie d'escarpe du bastion de Saint-Antoine (1720-1721),  
Musée d'art et d'histoire,  
sous la conduite de M. Matthieu de la Corbière**

Afin de faire face aux progrès de l'artillerie et des techniques de siège, Genève modernisa son système fortifié pour se doter de nouveaux remparts construits de 1715 à 1750. Ceux-ci se développèrent sur 5,5 kilomètres de longueur et couvrirent une superficie d'au moins 51 hectares, parant Genève du plus grand dispositif de défense urbaine jamais édifié en Suisse. Cette couronne fut en outre doublée en sous-sol, de 1718 à 1730, par un réseau de galeries atteignant plus de 6 kilomètres de longueur totale. Il était destiné à permettre à la garnison de se déplacer en toute sécurité en cas d'attaque, à créer des sorties pour prendre l'assaillant à revers, à contrecarrer les travaux de sape de l'assiégeant, enfin, à faciliter la destruction des ouvrages de surface qui, au cours des combats, seraient tombés aux mains de l'ennemi. Ainsi, ces souterrains formaient-ils un véritable labyrinthe, composé de galeries principales jalonnées par de longues ramifications, le tout étant ponctué par des portes, des escaliers et des niches. Il subsiste aujourd'hui plusieurs tronçons de ce réseau, en particulier l'impressionnant dispositif de

contrescarpe établi sous le plateau des Tranchées. De même, on peut encore voir une partie du souterrain d'escarpe qui courait sous le bastion de Saint-Antoine, bâti en 1720-1721, et aujourd'hui située à 6 mètres de profondeur sous la promenade de l'Observatoire. En parcourant cette galerie, le visiteur a eu l'occasion de découvrir l'un des derniers vestiges des fortifications du XVIII<sup>e</sup> siècle et d'apprécier la qualité du travail des maçons de cette époque.

Séance 1864,  
tenue le 22 mars 2012

*Sous la présidence de M. Matthieu de la Corbière*  
**Assemblée générale ordinaire**

Outre l'approbation des rapports du président, du trésorier et du vérificateur des comptes, l'assemblée a voté à l'unanimité l'entrée de Mme Sarah Scholl dans le comité.

**Rousseau et les citoyens de Genève,**  
par M. Guillaume Chenevière

M. Chenevière a conclu cette assemblée générale par une conférence sur «Rousseau et les citoyens de Genève». Bien qu'elle ait fait l'objet de travaux célèbres, la relation entre Jean-Jacques Rousseau et Genève n'a pas livré tous ses secrets. On voit à peu près clair sur la manière dont, d'un côté, Rousseau et, de l'autre, l'oligarchie genevoise se représentent les choses. Mais bien des obscurités demeurent sur le rôle de la Genève réelle dans la pensée politique de Rousseau, plus encore sur le rôle du philosophe comme catalyseur de l'opposition citoyenne et finalement de la révolution genevoise. «Rousseau n'a rien inventé, mais il a tout enflammé»: la formule de Germaine de Staël résume la situation genevoise de la deuxième partie du XVIII<sup>e</sup> siècle. La passion que le peuple de Genève, à la différence de l'élite patricienne, nourrit alors pour Rousseau mérite d'être tirée d'un oubli, qui, en lui-même, constitue une énigme à éclaircir. Guillaume Chenevière a développé cette influence croisée entre Genève et Rousseau dans *Rousseau, une histoire genevoise*, Genève, Labor et Fides, 2012.

Séance 1865,  
tenue le 19 avril 2012

*Sous la présidence de M. Matthieu de la Corbière*  
**La religion de Rousseau,**  
par M. Ghislain Waterlot

Protestant, puis catholique, puis à nouveau protestant: la religion occupe assurément une place importante dans la vie de Jean-Jacques Rousseau. Mais s'il dénonce avec vigueur la froideur de l'athéisme et déclare à la fin de sa vie avoir toujours cru, il n'en pourfend pas moins les abus de tous les dogmes, trop nombreux, trop divers, trop inégalitaires à ses yeux.

Rousseau aspire à un autre type de culte, il rêve d'un «catéchisme du citoyen», une sorte de profession de foi civile qu'il élabore au terme du *Contrat social*, il y a tout juste deux cent cinquante ans. L'opposition aux idées qu'il avance est alors trop unanime pour ne pas laisser entendre que le philosophe touche là un point essentiel de la vie en société. Loin de constituer,

comme on l'en a parfois accusé, la prémissse du totalitarisme, la religion civile proposée par le philosophe n'est ni un simple compromis ni une pensée contradictoire. C'est bien plutôt un concept original et pertinent, dont l'orateur montre qu'il permet d'y voir plus clair dans certaines questions de politique contemporaine.

Visite le samedi 28 avril 2012

**Le hameau et l'église de Presinge**, sous la conduite de M. Hansjörg Roth

A l'issue de quatre années de recherches approfondies, Hansjörg Roth a récemment publié une très belle étude monographique des communes de Presinge et de Puplinge qui avaient uni leur destin, bon gré mal gré, de 1816 à 1850. Cette fusion, résultant de l'intégration de ces villages dans le territoire de Genève, ne constitue en fait qu'un épisode d'une histoire assez mouvementée. En effet, Presinge forma successivement un domaine des comtes de Genève et de la famille de Grailly au Moyen Age, de Berne de 1536 à 1567, de la Savoie ensuite, puis de la France en 1792. Etant parvenue à résister au développement périurbain et à la pression immobilière, Presinge conserve aujourd'hui un caractère essentiellement rural qui fait tout son charme. Son histoire trouve ses racines dans une superbe villa gallo-romaine, édifiée à Cara vers 100 après Jésus-Christ, comportant une magnifique mosaïque ornée d'un décor en damier oblique. A l'époque carolingienne, de riches propriétaires fonciers fondent un petit mausolée en bois, bientôt augmenté d'un grand lieu de culte. L'église Saint-Félix est reconstruite en pierre entre le Xe et le XIe siècle, puis accueille un prieuré augustin. Elle sera continuellement développée et embellie jusqu'aux années 1920. Presinge se distingue aussi par ses prestigieux domaines agricoles créés par de riches bourgeois genevois, notamment celui de l'Abbaye dû à la famille De la Rive. Cette visite a donné l'occasion de retracer près de deux mille ans d'histoire rurale, tout en découvrant les bâtiments et en parcourant les sites et les chemins remarquables de la commune.

Séance 1866,  
tenue le 10 mai 2012

*Sous la présidence de M. Matthieu de la Corbière*  
**Voltaire et Rousseau: antagonismes et convergences politico-philosophiques**, par M. Christophe Paillard

Après une introduction soulignant combien l'histoire tend à opposer ces deux personnages, tels le classicisme et le préromantisme, la raison et la sensibilité, le libéralisme et la démocratie, l'orateur précise les racines de leur antagonisme : insociabilité de Rousseau, incompréhension de Voltaire et, surtout, lutte acharnée pour «capter» le public genevois. Dans une seconde partie cependant, C. Paillard se demande si leurs philosophies respectives ne sont pas plus proches qu'on le dit couramment. Si de profondes divergences les opposent, comme la définition même de la nature de l'homme ou encore les effets de la civilisation sur lui, on distingue néanmoins de notables convergences en matière de religion ou de conceptions

politiques. Dépassionnée, cette exploration de la pensée de ces deux génies des Lumières se révèle extrêmement fructueuse.

### Course de l'Ascension

Notre course traditionnelle, organisée le 17 mai 2012, a convié une vingtaine de membres à suivre les pas de Jean-Jacques Rousseau dans le pays de Neuchâtel. Partis, comme il se devait, de l'Île Rousseau, nous nous sommes arrêtés à la Bibliothèque publique de Neuchâtel où nous avons visité l'exposition «Rousseau, ou Le culte de l'image». Sous la conduite experte de M. Michel Schlupp, nous nous sommes ensuite rendus à Môtiers, dans la Maison Rousseau présentée par son conservateur, M. Roland Kaehr. Nous avons ensuite admiré la cascade voisine, tant appréciée par Rousseau, puis les rives de l'Areuse, avant de revenir sur les bords du Léman.

### Séance 1867, tenue le 24 mai 2012

*Sous la présidence de M. Matthieu de la Corbière*

#### **Assemblée générale extraordinaire**

Cette assemblée était convoquée afin de procéder au changement de l'article 17 de nos statuts, nécessaire à l'obtention par la SHAG du statut de Société d'utilité publique. Cette modification a été approuvée à l'unanimité.

**Jean-Jacques Favre,**  
**premier émissaire de Moulou auprès de Jean-Jacques,**  
par M. Jean-Daniel Candaux

Une fois la modification des statuts adoptée par l'assemblée, M. Candaux nous a donné une conférence sur la base de documents récemment réinterprétés, qui seront inclus dans l'édition des œuvres complètes de Rousseau menée par l'éditeur genevois Slatkine. Pour cette édition, la datation des lettres a tout particulièrement fait l'objet d'un nouvel examen critique et l'identité de certains visiteurs, amis ou correspondants de Rousseau a de ce fait pu être corrigée.

Tel est le cas d'un certain Favre, l'un des premiers visiteurs de Rousseau à Montmorency en 1759. Son prénom n'est jamais précisé dans les textes, mais les spécialistes de Rousseau, de Courtois à Leigh, l'ont identifié à François Favre (1726-1814), habile négociant genevois établi à Marseille. La généalogie familiale ne montrait-elle pas que ce François n'était autre que l'arrière-grand-père de Léopold Favre, celui-là même qui allait offrir à la Société Jean-Jacques Rousseau en 1912 le précieux manuscrit de l'*Emile* appelé depuis lors «manuscrit Favre»?

Or, Jean-Daniel Candaux a montré aux chanceux membres présents une lettre récemment redécouverte. Elle est adressée à ce visiteur de 1759 par un correspondant jusqu'ici non identifié, mais dont l'écriture s'avère indéniablement être celle du jeune pasteur Paul Moulou et porte pour adresse : «à Monsieur / Monsieur J. J. Favre / chez Messieurs Voullaire et Berjon / à Paris».

Comme il paraît inconcevable que Moulou se soit trompé sur le prénom de son émissaire et ami, il faut donc bien admettre que le Favre en

cause n'était pas François, mais son frère aîné Jean-Jacques (1734-1784). Cette identification ainsi rectifiée permet de tracer un nouveau profil de ce jeune visiteur genevois, qui prenait plaisir à prolonger son séjour auprès de Rousseau et communiquait à Moulton son exaltation pour l'idéal de vertu qu'incarnait alors le citoyen de Genève.

Visite

le samedi 15 septembre 2012

**Exposition «Vivant ou mort, il les inquiétera toujours»,**

Bibliothèque de Genève, par M. Gauthier Ambrus

Jusqu'alors inconnu du public, Jean-Jacques Rousseau devient soudain célèbre en 1751, avec la parution de son *Discours sur les sciences et les arts*, qui suscite aussitôt la polémique en paraissant condamner les acquis de la civilisation. Dès lors, il fait figure d'homme à paradoxes, ce qu'il revendique jusqu'à la fin de sa vie face à tous ceux – et ils sont nombreux – qui le condamneront pour avoir osé dire ce qu'il pensait sur les sujets les plus divers. Ce drôle d'homme ira même jusqu'à vouloir dire toute la vérité sur lui-même, par ses *Confessions*.

Mais si elle dérange, cette vérité parle aussi droit au cœur de ses lecteurs, faisant de Jean-Jacques le «maître des âmes sensibles» sur le tombeau duquel viendront se recueillir d'innombrables pèlerins, à jamais conquis.

L'exposition de la BGE a été une occasion exceptionnelle de voir des manuscrits et des éditions originales rares, sous la conduite éclairée d'un grand connaisseur de Rousseau. Nos membres ont aussi pu admirer le magnifique catalogue issu de cette exposition, *Vivant ou mort, il les inquiétera toujours: amis et ennemis de Rousseau (XVIIIe-XXIe siècle)*, Gollion, éd. Infolio, 2012.

Séance 1868,

tenue le 27 septembre 2012

*Sous la présidence de M. Matthieu de la Corbière*

**Une nation de volonté: la Suisse à l'Exposition universelle**

**de 1889**, par M. Philippe Martin-Horie

Une «nation de volonté», c'est effectivement l'image que la Suisse donne d'elle-même lors de sa participation à l'Exposition universelle de Paris de 1889. Alors que la plupart des monarchies d'Europe, dont l'Angleterre, l'Italie et la Russie, indiquent clairement qu'elles ne participeront pas officiellement à une Exposition qui veut fêter le centenaire de la Révolution française, la Suisse, elle, compte parmi les premières nations à envoyer son adhésion. L'enthousiasme en Suisse est considérable. La section helvétique est la cinquième par sa dimension et accueille 1150 exposants: la petite nation veut tenir une place prépondérante parmi les Etats représentés et offrir aux visiteurs une image riche, variée, du pays, de sa culture, de son économie, de ses compétences autant techniques que scientifiques. La Suisse soigne son image grâce à des vitrines unanimement admirées, qu'il s'agisse de machines Sulzer ou de soieries saint-galloises.

Pourtant, les louanges se teintent de quelques dissonances au sujet des beaux-arts. M. Martin-Horie souligne en conclusion les grandes questions que cette participation ne manque pas de soulever. Bien des visiteurs

déplorent qu'un pays aussi développé et inventif puisse négliger à ce point ses artistes pour que près de la moitié d'entre eux soient forcés de vivre à l'étranger. Au-delà de cette légitime critique, c'est bel et bien l'existence même d'un «art suisse» qui est interrogée.

Les personnes intéressées ne manqueront de lire de M. Martin-Horie paru dans notre *Bulletin* 41 (2011): «Une nation de volonté. La Suisse à l'Exposition Universelle de 1889» (pp. 71-79).

Visite le 13 octobre 2012

**Le Centre d'iconographie genevoise**, sous la conduite de M. Nicolas Schätti, conservateur

Le Centre d'iconographie genevoise (CIG) abrite les collections iconographiques de la Bibliothèque de Genève, ainsi que les riches ensembles d'estampes, de dessins, de photographies et de cartes genevois autrefois conservés au Musée d'art et d'histoire et connus sous le nom de «Collections du Vieux-Genève». En tout, il s'agit de plus de trois millions de documents mis à la disposition du public.

Cette réunion de collections se justifiait par la complémentarité des documents. Est ainsi constitué un important centre consacré au patrimoine visuel de la *Regio Genevensis*. Cette passionnante visite nous a donné l'occasion de mieux apprécier l'incroyable richesse de cet exceptionnel ensemble et les multiples usages auxquels il peut donner lieu. Elle nous a également permis de mesurer toute la difficulté que représente la conservation à long terme de supports et de techniques aussi variés. Un défi au quotidien pour toute l'équipe qui en a la charge.

Séance 1869,  
tenue le 18 octobre 2012

*Sous la présidence de M. Matthieu de la Corbière*  
**La musique au temps de Rousseau**,  
par Mme Corinne Walker-Weibel, accompagnée par l'ensemble  
*Le Harmoniche Sfere*

On connaît le goût de Jean-Jacques Rousseau pour la musique, tout particulièrement la musique italienne, et son admiration pour bien des musiciens de son temps, dont Clairambault ou Gluck. Mais que se passe-t-il dans le monde musical vers 1712, alors que Rousseau naissait, ou dans les années 1760, quand ont déjà été joués *Les Muses galantes* ou *Le Devin du village*? Qu'écoute-t-on? qui est apprécié? C'est ce que Corinne Walker a présenté de très vivante façon, avec des extraits d'œuvres interprétées sur la scène du Palais de l'Athénée par Paolo Corsi au clavecin, Jean-Valbert Gobillard au traverso et Hilde Skomedal au violoncelle baroque.

Séance 1870,  
tenue le 15 novembre 2012

*Sous la présidence de M. Matthieu de la Corbière*  
**Une justice radicale**, par Me Alain Marti

Au XIXe siècle, Genève a été le théâtre d'un affrontement récurrent entre conservateurs et radicaux, ce qui n'a pas manqué d'avoir un impact sur le pouvoir judiciaire. L'organisation de la justice a en effet été l'un des lieux d'affrontement entre les deux grands partis qui ont abordé ce thème avec des idéologies différentes, qui ont fait et défait le visage de la justice pendant des décennies et même jusqu'à ces dernières années.

La justice a été un véritable enjeu politique et loin qu'elle ait été retirée du mouvement général de la vie publique, elle a été au contraire impliquée dans l'actualité de manière permanente. Alors que la question de l'administration des tribunaux paraît de prime abord un sujet terne réservé à ceux qui fréquentent professionnellement le Palais, les séances que le Grand Conseil lui a réservées ont au contraire souvent été houleuses et riches en incidents.

Ce sont quelques éléments saillants de cette longue refonte permanente de nos institutions que nous a présentés Me Marti, qui a par ailleurs retracé l'histoire de cette toile de Pénélope dans un livre intitulé *Histoire de l'organisation judiciaire de Genève (1814-2010)*, Genève, 2012.

Visite  
le samedi 8 décembre 2012

**Exposition «Les religions du Liban»**, Musée Rath,  
sous la conduite de M. Marc-André Haldimann

Point de rencontre entre l'Orient et l'Occident, le Liban fascine par l'ancienneté et la richesse de son histoire. Grâce à une collaboration exceptionnelle avec le Musée national de Beyrouth et aux passionnantes explications de notre guide, cette exposition nous a permis d'admirer la beauté d'objets et d'œuvres d'art encore jamais vues en Europe, et d'en comprendre toute la portée scientifique. Sarcophages, mosaïques byzantines, stèles, statues votives, icônes ou encore manuscrits melkites : au fil des vitrines, nous avons eu le privilège de vivre un voyage unique dans le temps et l'espace. On peut revivre un peu de la magie de cette exposition grâce au riche catalogue qui en est issu : *Fascination du Liban: Soixante siècles d'histoire de religions, d'art et d'archéologie*, Milan, éd. Skira, 2012.

Séance 1871,  
tenue le 13 décembre 2012

*Sous la présidence de M. Matthieu de la Corbière*  
**Le nain et le géant: la République de Genève et la France au XVIIIe siècle**, par M. Fabrice Brandli

«Un nain est aussi bien un homme qu'un géant; une petite République n'est pas moins un Etat souverain que le plus puissant Royaume»: à l'époque moderne, selon les termes du jurisconsulte neuchâtelois Emer de Vattel, la distinction hiérarchique entre les puissances européennes est subordonnée au respect de l'égalité juridique des Etats souverains. Des Lumières à la Révolution, la tension entre l'égalité et la distinction organise les relations diplomatiques asymétriques de la République de Genève avec la France, du nain avec le géant. A partir des années 1730, l'intervention française dans la

pacification des troubles politiques de Genève éprouve la maxime de Vattel. Interprétée au prisme des pratiques diplomatiques, l'histoire politique de la petite République calviniste décline les multiples ressources (droit des gens, traités, bilatéralisme multiple, protection de l'Europe protestante) que mobilise l'Etat le plus faible pour amortir la prétention hégémonique du plus fort. Après 1792, les relations diplomatiques franco-genevoises glissent de l'idéal de la ligue républicaine des peuples libres à l'aspiration impérialiste de la Grande Nation qui justifie l'annexion de la République de Genève à la France du Directoire finissant.

La diplomatie est un espace négocié de pratiques sociales de l'altérité. Ministres publics de second rang et agents privilégiés de la diplomatie française à Genève, les résidents expérimentent l'interaction entre leur culture politique et le républicanisme classique dont certaines caractéristiques survivent à la Révolution genevoise de 1792. Langage symbolique, ensemble de gestes ritualisés résultant d'une négociation permanente, le cérémonial diplomatique permet d'évaluer le dialogue entre les cultures politiques française et genevoise au XVIII<sup>e</sup> siècle, circulation ininterrompue de représentations réciproques. Audiences solennelles, dons diplomatiques, fêtes royales ou républicaines : à la croisée du cérémonial d'Etat, du modèle mondain de la politesse, puis de la rhétorique révolutionnaire de la fraternité, l'étiquette diplomatique exprime les modalités de l'échange entre le nain et le géant, constituant l'un des épisodes de la modernité européenne.

Pour approfondir les nombreuses thématiques abordées durant la soirée, on lira l'ouvrage de M. Fabrice Brandli, *Le nain et le géant : la République de Genève et la France au XVIII<sup>e</sup> siècle : cultures politiques et diplomatie*, Rennes, éd. Presses universitaires de Rennes, 2012.

— Françoise Dubosson